



Informez-vous librement, téléchargez l'application **SUD Orano Recyclage**



12 septembre 2026

DONNÉES RH : L'AMPLEUR SE PRÉCISE !

Depuis l'alerte réalisée par SUD le 1^{er} septembre, le CSE central du 9 septembre a permis d'obtenir de nouveaux éléments. La Direction indique que les dossiers accessibles contenaient notamment adresses personnelles, numéros de Sécurité Sociale, salaires fixes et variables, primes, évolutions salariales et données de performance. Certains documents remontaient jusqu'à 2017 et les plus récents à juillet 2026.

Le périmètre dépasse désormais la seule BU Recyclage : des données relatives à Orano Projets sont également concernées et la Direction évoque **environ 7 000 personnes potentiellement concernées**, qui doivent être informées individuellement.

Le répertoire devait être accessible à 4 personnes seulement. À la suite d'une erreur sur les droits d'accès, **il a finalement été ouvert à tous les utilisateurs du disque Groupe 81 depuis le 22 avril 2026**.

L'outil AP16, normalement utilisé pour automatiser les habilitations, fonctionnait **en mode dégradé depuis novembre 2023**. La Direction indique avoir identifié 3 erreurs d'affectation de droits sur 80 créations de répertoires examinées.

Plus surprenant encore : ce répertoire avait précisément été créé dans le cadre du regroupement et de la sécurisation des données après les événements de décembre 2025, **affaire pour laquelle SUD a engagé une procédure judiciaire**.

Nos actions : Face à cette situation, SUD a agi : constat par commissaire de justice, alerte immédiate de la Direction et du délégué à la protection des données puis saisine de la CNIL. À la suite de notre alerte, les accès ont été coupés.

SUD n'a diffusé aucune donnée personnelle. Les éléments nécessaires à la preuve sont intégrés au constat du commissaire de justice et réservés aux autorités compétentes. Toute affirmation factuelle prétendant le contraire sera conservée, documentée et transmise à notre avocat afin qu'il puisse apprécier les suites utiles.

Dans cette affaire comme dans celle de décembre, **SUD fera examiner toutes les voies de droit permettant de défendre l'intérêt collectif des salariés. SUD annonce ses démarches, puis les mène toujours jusqu'au bout.**

Nos alertes : En août déjà, SUD avait signalé environ quarante copies de cartes d'identité et de passeports dans une arborescence "DRH COM". Quelques jours plus tard, nous signalions également des CV comportant des coordonnées privées et de nouvelles copies de cartes d'identité sur un autre espace partagé.

Pourquoi ces alertes successives n'ont-elles pas permis d'identifier plus tôt une situation de cette ampleur ?

Qui pouvait y accéder ? La Direction indique que seuls des salariés de la BU Recyclage auraient potentiellement eu accès au répertoire. SUD vient pourtant de l'alerter sur un autre constat : les listes « ZZ Recyclage » qu'elle nous fournit pour communiquer avec les salariés d'Orano Recyclage **comprennent de nombreuses adresses appartenant à d'autres sociétés du Groupe et plusieurs dizaines d'adresses « .ext » identifiées comme externes au Groupe**.

Cela ne signifie évidemment pas que ces personnes avaient accès au disque. Mais cela justifie de vérifier techniquement le périmètre réel des comptes disposant des droits plutôt que de se satisfaire d'un périmètre théorique.

Vos données : La Direction annonce une information individuelle des personnes concernées. Indépendamment de cette information, **chaque salarié peut exercer son droit d'accès prévu par l'article 15 du RGPD auprès du délégué à la protection des données afin d'obtenir les informations relatives aux données personnelles le concernant et à leur traitement.**

SUD peut vous fournir un mail type pour exercer ce droit et vous accompagner dans votre démarche.

Depuis le début de cette affaire, notre ligne est simple : faire constater les faits, obtenir des réponses et faire en sorte que les salariés sachent précisément ce qui s'est passé avec leurs données.

Aucune mise en cause, aucune pression et aucune tentative de détourner le débat ne nous fera dévier de nos actions : SUD continuera à protéger les salariés et à aller au bout des démarches qu'il engage.

Contactez-nous au **06.03.17.05.15** (section de La Hague) ou au **06.45.03.84.73** (section de Melox)